



Date : le 12 septembre 2014.
Numéro : 1302.

A

**Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.**

Destinataire principal : Cabinet – DG7/3
DESTINATAIRE CC : MD- SG/4-DG 9/1
Objet : Crise du Mali/Pourparlers

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'avec la fin de l'audition de la société civile mardi dernier, les choses semblent s'accélérer à Alger pour entrer dans le vif du sujet à savoir les négociations directes entre le gouvernement malien et les groupes armés.

La presse locale rapporte que de part et d'autre, on multiplie les réunions et consultations pour entamer cette phase cruciale des pourparlers en mettant toutes les chances de son côté. Ainsi, au sein de l'équipe de médiation, l'heure est aux derniers réglages avec des travaux de restitution de l'audition de la société civile qui s'est achevée depuis mardi dernier. Dans le camp gouvernemental malien présent à Alger, les rencontres se multiplient notamment depuis l'arrivée le mercredi dernier à Alger du Chef de la délégation et nom moins ministre malien des Affaires étrangères, M, Abdoulaye DIOP, après une visite de deux jours à Moscou.

Du côté des groupes armés, les commissions techniques ont été créées par ceux favorables à l'autonomie ou au fédéralisme et ceux qui défendent le projet d'une décentralisation plus poussée. L'Objectif pour ces deux tendances et d'harmoniser leurs positions lors des négociations directes entre le gouvernement et les groupes armés du nord.

A ce niveau, le travail consiste à prendre en compte les conclusions auxquelles les représentants de la société civile sont parvenus aux termes de leurs travaux sur les quatre groupes thématiques à savoir: politiques et institutions, sécurité et défense, développement économique, social et culturel ainsi que la justice et la réconciliation. C'est ainsi que ces groupes s'apparentent aux différentes tendances politiques (pro ou anti-gouvernementales, unionistes ou autonomistes).

Il a été constaté aussi, rapportent les mêmes sources, que sur les six mouvements signataires de la feuille de route de juillet dernier (MNLA, HCUA, MAA-dissident, CPA, CM-FPR et MAA-loyaliste), plusieurs soutiennent la nécessité de doter les régions septentrionales du Mali d'un cadre différent de celui des autres régions du pays.

Une source au sein de ces derniers estime que quelle que soit l'appellation qui sera donnée à ce mode de gouvernance des régions du nord du Mali, l'important c'est le fond. Il faut que ce mode de gouvernance soit conforme aux aspirations des populations de ces régions. Elle rappelle à cet effet la nécessité de préserver les lignes rouges tracées par les autorités maliennes et contenues dans la feuille de route signée en juillet dernier par les parties en conflit.

Par ailleurs, le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), a tenu du 06 au 09 septembre courant à Kidal le 4^{ème} congrès ordinaire de son « Conseil Révolutionnaire », à l'issue duquel il a réaffirmé son attachement à « l'autodétermination » de son « peuple » : « La revendication du peuple de l'Azawad demeure légitime, légale et juste, à ce titre le Conseil Révolutionnaire reste à jamais attaché aux aspirations si noble de ce peuple à savoir son autodétermination » a indiqué le communiqué publié par ce mouvement à cet effet.

Des organes de presse pro-gouvernementaux estiment que ce "mouvement séparatiste" tenait délibérément à mettre en cause tous ses engagements reconnaissant l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Mali, Rappelant dans ce sens la déclaration faite par Mme Assy Walet Icha, présidente de l'Association des Femmes de l'Azawad, une organisation proche du MNLA : « La paix est incontournable, mais passe par l'indépendance ». Les menaces de celle-ci est à "prendre au sérieux", car elle est "une pièce maîtresse" du MNLA sur le terrain et c'est elle "le cerveau manipulateur" des femmes et enfants de Kidal, précise un organe de la presse locale.

Les déclarations tonitruantes des représentants de groupes armés, notamment ceux de Kidal (MNLA, HCUA, MAA) présentement à Alger dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route des négociations, en ce qui est de la deuxième étape, sonnent comme une remise en cause des principes admis. Il s'agit de principes qui s'imposent au regard de leurs sources (La constitution, les résolutions 21001 et 2164, les déclarations du Conseil de sécurité, les décisions pertinentes de la CEDEAO et de l'OCI).

Dès lors, Bamako émet des appréhensions, mais continue à afficher un optimisme mesuré.



Très Haute Considération

L'Ambassadeur de M. Le Roi du Maroc

Hassan NACIRI